

Article original

## L'encadrement technique extérieur au Moyen-Chari et du Mandoul : évolution et conséquences de 1928-2011

*MOYANGAR Djimadoumadji*

Doctorant, Département d'Histoire, Université de N'Gaoundéré-Cameroun

Auteur correspondant : E-mail : [djimadoumadji12@gmail.com](mailto:djimadoumadji12@gmail.com)

Article soumis le 15/11/2018 et accepté le 27/12/2018

**Résumé :** Introduite officiellement au Tchad, en 1928, le coton est une culture de rente dont l'exploitation repose essentiellement sur une imposition, aux populations indigènes, des techniques et d'encadrements nouveaux venus de l'extérieur. Au Moyen-Chari et au Mandoul, elle n'a laissé aucune marge de manœuvre aux paysans et suscite une attitude moins coopérative de ces derniers avec les techniciens envoyés sur le terrain. L'objectif recherché dans cet article est de connaître les conséquences d'une telle approche d'encadrement et éventuellement la réaction paysanne. Mais pour comprendre tout cela, nous avons utilisé deux sources fondamentales : les documents scripturaux (ouvrages, thèses, mémoires, des articles, des communications scientifiques et sources d'archivistiques) et les sources orales. Ensuite, nous avons aussi fait recours à l'observation participante en utilisant simultanément l'analyse rationnelle et empirique. La confrontation, le recoupement et l'interprétation critique des données de ses sources, nous ont conduits aux résultats suivants : Tous ces documents consultés, nous ont renseignés sur les débats scientifiques autour de l'itinéraire technique de la culture du coton et l'encadrement forcé qui lui est associé et dans les conséquences visibles sont les difficultés à adopter les innovations dans les campagnes. Pour ce qui est des sources orales, elles nous ont permis d'avoir le point de vue des cotonculteurs sur la question. Quant à l'observation participante, elle nous a permis d'analyser les sources récoltées par l'usage d'une pensée déductive par une vérification des faits sur le terrain d'étude. Dans ce travail, l'année 1928 indique la date de démarrage de la culture du coton au Tchad et 2011 celle de la dissolution de la COTONTCHAD qui avait remplacé la COTONFRAN en 1971.

**Mots clés :** Coton, encadrement, paysans, conséquences, contraintes, mentalité.

**Abstract :** *Introduced officially in Chad, in 1928, cotton is a culture of revenue whose exploitation rests primarily on an imposition, with the indigenous populations, techniques and new framings come from outside. With the Means-Chari and Mandoul, it did not leave any room for cotton growers to the peasants and generates a less co-operative attitude of the latter with the technicians sent on the ground. The objective sought in this article is to know the consequences of such an approach of framing and possibly the country reaction. But to include/understand all that, we used two fundamental sources: scriptural documents (works, theses, memories, of the articles, the scientific papers and archival sources) and oral sources. Then, we also made recourse to the participating observation by using the rational and empirical analysis simultaneously. Confrontation, the stepping and the critical interpretation of the data of its sources, led us to the following results: All these consulted documents, informed us about the scientific debates around the farming technique route of cotton and the forced framing which is associated for him and whose visible consequences are the difficulties of adopting the innovations in the campaigns. As regards the oral sources, they enabled us to have the point of view of the cotton growers on the question. As for the participating observation, it enabled us to analyze the sources collected by the use of a deductive thought by a checking of the facts on the ground of study. In this work, the year 1928 indicates the date of starting of the culture of cotton to Chad and 2011 that of the dissolution of the COTONTCHAD which had replaced the COTONFRAN in 1971.*

**Key words:** *Cotton, framing, peasants, consequences, constraints, mentality.*

## Introduction

De 1928-1971, les cotonculteurs du Moyen-Chari et du Mandoul, deux régions de l'extrême sud du pays, comme la plupart de la zone méridionale du Tchad, ont subi sous la COTONFRAN des contraintes relatives à l'encadrement technique. Cette situation imposée de l'extérieure a des nombreuses conséquences sur le monde rurale en termes d'effort d'adaptation aux innovations mais aussi a permis de comprendre l'attitude paysanne face à cette culture de rente.

Les pratiques personnelles de népotisme mais dénoncées, à maintes reprises par les responsables des institutions, ne sont en rien spécifiques de l'organisation retenue par la COTONFRAN. Elle mérite, cependant, d'être évoquée car elle marque la perception paysanne de structure de développement venu d'extérieur.

En effet, le caractère directif et hiérarchique de l'encadrement des paysans, par la société chargée de la promotion de la culture du coton, a ouvert un champ d'opportunité à des pratiques de pouvoir et d'autorité des agents de terrain conduisant, progressivement, à la mise en place de la pratique du népotisme. C'est ainsi que l'exigence d'un pot de vin à l'inscription des candidats sur la liste des attributaires des intrants ou de parcelle à cultiver ne semble pas constituer une pratique marginale. L'expression selon laquelle « le poulet blanchit le coton »<sup>1</sup> c'est à dire (le « don » d'un poulet à l'encadreur facilitant le classement du coton en première qualité de prix d'achat supérieur), conserve aujourd'hui un sens symbolique et non équivoque. Il faut mentionner les détournements d'intrants et des matériels par certains agents mais mis au compte des planteurs, ou allant vers les parcelles des cultures non-autorisées ou encore lors des paiements d'achat de coton-graine, démontre à suffisance les abus de l'encadrement extérieur que redoutent certaines personnes. Ces pratiques ne sont pas, évidemment, généralisées mais leur existence était révélatrice du type de dysfonctionnement qu'autorisent le schéma et la procédure organisationnelle retenue, en l'absence des pauvres producteurs. « Plus, fondamentalement, une telle organisation de l'encadrement de l'agriculture villageoise influe sur le statut du producteur, sur la reproductibilité de l'exploitation agricole et sur ses degrés d'insertion dans le tissu économique »<sup>2</sup> affirme INADES-Formation. Sans entrer dans le débat théorique sur le statut des producteurs agricoles, encadrés,/intégrés, on doit retenir comme conséquence principale la dépendance des planteurs vis-à-vis de leur « tutelle » et la fragilité évidente de leur système de production, même si les failles

---

<sup>1</sup> Cette pratique de pot de vin est difficilement combattue car, par cette voie illicite, les paysans estiment mieux gagner en classement de leur coton en première qualité qui les rapporte mieux que deuxième ou troisième. Les agents véreux de la COTONTCHAD y trouvent aussi leur compte. Cependant avec l'instauration de comité tripartite de litige cette forme de corruption tend à disparaître.

<sup>2</sup> INADES-Formation, 1978, « Quel Développement pour l'Afrique ? Cours d'Initiation au Développement, l'Afrique en Mutation », no 18, OP cit, p.11.

des dispositions d'encadrement offre de relative marge de manœuvre aux paysans.

## **1. La méthodologie**

Pour mener à bien la recherche, l'étude s'est nourrie de multiples séjours sur le terrain. Tout cela, afin de s'imprégner de la réalité de l'encadrement de cette culture de rente, depuis son emblavement jusqu'à sa vente qui demeure le moment le plus important du producteur et de l'acheteur. Ses entretiens nous ont permis d'avoir un regard croisé sur la question.

Pour ce travail, nous avons rencontré quelques problèmes que nous avons, non sans mal, su les surmonter. Cependant, il a été réalisé par l'utilisation d'une méthode combinatoire qui a pris en compte les approches diachroniques, synchroniques et systémiques. L'approche diachronique, quant à elle, nous a aidés, dans ce travail, à appréhender de façon certaine la succession des faits historiques dans le temps. Celle synchronique nous a permis d'établir l'interconnexion entre les événements. Enfin, l'approche systémique nous a facilité dans cette étude d'établir l'imbrication des phénomènes locaux et globaux. Dans un autre temps, nous avons utilisé simultanément l'analyse rationnelle et empirique. La première méthode nous a permis d'analyser les sources récoltées par l'usage d'une pensée déductive et la seconde par une vérification des faits sur le terrain d'étude.

Bref, nous avons eu recours à l'enquête qualitative essentiellement à travers les entretiens. Formels ou informels, ils se sont déroulés tout au long de notre séjour sur le terrain. Ils ont eu lieu avec les quatre catégories des informateurs si dessus annoncés. Au total, 43 entretiens ont été effectués.

## **2- Résultats**

### **2.1. Evolution des approches d'encadrement du monde paysan au Moyen-Chari et au Mandoul**

Dans la zone d'étude, l'encadrement a connu une évolution qui contient les étapes et caractérisée par des approches différentes

mais qui visent le même objectif à savoir l'amélioration de condition de vie que ce soit des promoteurs ou des populations cibles.

### **2.1.1. La philosophie et caractéristique d'intervention**

Toute approche d'encadrement du monde rural incarne à la fois la philosophie d'intervention et le style d'action d'un système donné. Chaque système d'encadrement dispose d'une structure, de ressources, (personnel, matériel, installations), d'un programme (avec des buts et objectifs), de méthodes et techniques d'exécution ainsi que des liens avec d'autres organismes privés ou publics. Ainsi, chaque approche est caractérisée par les dimensions trois dimensions principales. D'abord, il y a les principaux problèmes identifiés auxquels l'approche doit s'appliquer comme solutions stratégiques ou les hypothèses de base sur lesquelles se fonde l'approche. Ensuite, il y a les objectifs visés et en outre il y a les relations entre ceux qui décident de l'élaboration du problème et le principal groupe visé par le programme et enfin l'évaluation finale des résultats.

Tous ces éléments réunis, les approches se mettent en place et visent un encadrement efficace dont chacune à sa propre appellation. Pour une meilleure appréciation, trois grandes périodes sont considérées.

### **2.1.2. La période coloniale et l'approche autoritaire de l'encadrement (1928-1960)**

L'encadrement agricole a été introduit au Tchad et particulièrement dans la zone d'étude autour des années 1928, avec l'avènement de la culture cotonnière, et était surtout développé autour de cette spéculation à promouvoir d'abord le bien-être du peuple colonisateur. En effet, en dépit de la formation dispensée, des rencontres et débats organisés, le principal outil de gestion demeurait globalement ceux lié à la législation coloniale en vigueur. La vulgarisation avait pour but, en priorité, de transmettre aux paysans des connaissances anciennes ou récentes exclusivement au profit de l'Etat (Direction Générale/l'ONDR, 1990). Les actions étaient organisées « du haut vers le bas » de la hiérarchie. A titre

d'exemple, tout paysan qui n'appliquait pas les « conseils » de l'encadreur risque d'être purement et simplement exclu de la zone. Il faut dire que la flagellation accompagnait toute action d'encadrement. Les chefs traditionnels qui bénéficiaient gratuitement de prestations des paysans ainsi que les boys-coton étaient activement mis à contribution : c'était l'époque de l'approche autoritaire de la vulgarisation.

### **2.1.3. La première période postcoloniale ou période d'appui au monde rural (1960-1970)**

A cette époque, deux approches principales d'encadrement et d'appui du monde rural a vu le jour, notamment :

- l'approche collectiviste de l'encadrement rural initié entre 1960 et 1970 qui privilégiait l'encadrement de masse. Elle visait surtout la collectivisation de la production agricole à travers la mise en des champs collectifs et des coopératives de production, d'approvisionnement et de consommation. Cependant, il n'existait pas dans l'approche collectiviste, le système de vulgarisation et de formation nécessaire à la production (P., Ravenhill, 1978).
- l'approche des programmes autonomes de développement en usage de 1964 à 1967, suite à l'échec du concept collectiviste. Ce système mis en place visait essentiellement le développement de certaines grandes cultures dans une zone géographique ou le développement de plusieurs zones géographiques homogènes. Il s'agissait du regroupement d'un ensemble de projet ou d'actions connexes destinées à la réalisations d'objectifs d'ordre national, sectoriel ou régional ; l'exemple le plus retentissant est le programme arachide de BDPA au Mandoul. C'est également au cours de cette période qu'a eu lieu la première expérience de crédit agricole.

Cette période a été caractérisée tout d'abord par la mise en place d'un réseau national de vulgarisation agricole avec la création de l'ONDR en juillet 1965 puis par le développement d'un système de

crédit et d'approvisionnement en intrant agricole et de biens de premières nécessités et enfin par le développement des échanges inter-villageois et la formation des jeunes agriculteurs.

#### **2.1.4. La deuxième période postcoloniale et le concept de gestion du terroir (1980 à 1990)**

A cette époque, des réflexions engagées dans le cadre de l'élaboration du projet de restructuration de service agricole et des études diagnostiques réalisées, avaient préconisé, entre autres, d'alléger le système d'encadrement et de recentrer davantage les activités des intervenants extérieurs. Ceci a donné naissance à de nouvelles approches de vulgarisation agricole, dont on peut citer le concept de gestion des terroir village qui consacre une approche globale et holistique, puis l'approche formation et visite qui s'est fixé comme objectif principal l'amélioration des conditions de production et de revenu des paysans et qui a connu de succès remarquable. Les différents suivis d'avancements et d'évaluation ont mis en évidence de nombreux acquis. Il est à noter, premièrement l'impression favorable des intervenants (paysans, cadres, chercheurs et administration) vis-à-vis de l'approche. Ensuite, la disponibilité de paquets technologiques appropriés pour les différentes spéculations au niveau de la recherche et de la vulgarisation. Et enfin, l'intégration des différentes composantes du programme (agriculture, environnement, élevage, recherche, alphabétisation, organisation et promotion des femmes) à la faveur du renforcement de l'esprit de travail en équipe pluridisciplinaire. C'est donc l'époque de développement intégré.

#### **2.1.5. La dernière période postcoloniale et l'approche de non improvisation (1990 à nos)**

Durant cette dernière période, l'encadrement se veut efficace, ne s'improvise pas mais requiert un personnel bien formé et bien informé à tous les niveaux qui inspire confiance et soit respecté dans la communauté paysanne. L'encadrement vise le développement local ou communautaire. Les agents de vulgarisation relève d'une hiérarchie unique sur le plan technique et administratif avec une concentration des efforts sur la vulgarisation agricole, la recherche,

la formation et l'approvisionnement en intrants, et un calendrier de travail précis correspondant à la campagne agricole.

### **3. L'apport des autorités dans l'encadrement de la masse paysanne**

Compte tenu de leur nombre insuffisant et nantis d'une connaissance rudimentaire des techniques agraires et économiques, les autorités politiques et administratives étaient sollicités pour contribuer à la revalorisation de travail du paysan. Nul n'ignore que l'agriculteur est très heureux quand on lui visite dans son champ. Il a besoin d'être réconforté, de parler quelquefois de son travail avec le visiteur : c'est l'approche qu'avait choisi les dirigeants et dont le pic est atteint vers le milieu des années 1970 avec l'opération 750000 tonnes de coton-graine. D'ailleurs, c'est au cours de ces tournées que les dirigeants entendaient les doléances des paysans. Rangeant leurs voitures au bord de routes, moins praticables pendant la saison de pluie, les autorités politiques et administratives parcouraient de longues distances pour visiter les champs surtout du coton. Un complément ou une réprimande verbale était adressée, de temps en temps, aux cultivateurs. Il faut signaler que ce contact permettait aux dirigeants de régler les conflits nés, parfois, d'une mauvaise entente entre les paysans et les agents de l'agriculture ou entre les paysans, eux-mêmes. « Ces rencontres qui avaient lieu deux ou trois fois l'an étaient très appréciées des cultivateurs. Ils appartenaient aux autorités de rechercher, de plus en plus, dans cette campagne son caractère éducatif afin de redonner confiance à la population rurale (Danoumbé Noubadoum). Il faut mentionner que le dernier type d'encadrement est « l'animation rurale ». Elle était permanente et son action est socioculturelle et économique. Son objectif, en effet, est d'ouvrir l'esprit du monde rural au problème de développement. Si le développement implique nécessairement trois données qui sont la technique, la matière première et les investissements, la prise de conscience des problèmes de développement à l'échelon national et régional ne doivent à aucun moment être négligés.

#### 4. Les types d'encadrement

Depuis 1928, les paysans ont bénéficié d'un encadrement coercitif ou non de nouvelles techniques, dans le cadre de la recherche de relèvement du niveau de vie du monde rural, d'une part, et favoriser la participation de l'agriculture au processus de développement économique du pays, d'autre part. Nous allons voir dans les lignes qui suivent les différents types d'encadrement.

En effet, la vulgarisation est la première et la plus importante de tous les types d'encadrement qui existent dans la zone d'étude. En tant qu'une action en vue de mettre des connaissances techniques et scientifiques à la portée des non spécialistes, la vulgarisation agricole dans sa conception originale est un moyen de transmettre les informations et ou conseils techniques aux producteurs afin qu'ils effectuent correctement une (ou des) opération(s) qu'ils négligent si on ne les incite pas<sup>3</sup>. Cette vision s'est étalée durant toute la période de la culture du coton. Mais elle a évolué depuis les années 1990 pour embrasser de nos jours une gamme d'activités allant aussi de la technique, de l'économie et du sociale

C'est dire que la recherche de solutions aux problèmes des producteurs ou l'introduction d'une nouvelle technique aux près des paysans requièrent une contribution de la recherche et de la vulgarisation d'où la liaison entre la recherche et les producteurs : c'est la fameuse chaîne :

---

<sup>3</sup> L'un des plus importantes réalisations dans le domaine d'encadrement au Moyen-Chari et au Mandoul concerne la culture attelée qui apparaît comme une étape intermédiaire de progrès technique nécessaire à connaître. Ce passage de la houe à la chaîne d'attelage ou « houe de blanc » ne pouvait que soulager le paysan dans sa pénibilité à exercer le métier de la terre. Il faut mentionner que les effets bénéfiques de la culture attelée (charrue) sont nombreux et bénéfiques comme la réduction de la peine physique et le temps de travail, l'augmentation de superficie, de production et de rendement, la fertilité des sols à partir des bouses des bœufs, la rapidité et la profondeur du choc facilite le retournement de la terre donc l'ameublissement.

**Producteurs-----Vulgarisation-----Recherche**

**Recherche-----Vulgarisation-----Producteurs**

Pour atteindre la quintessence de la démonstration pratique de l'itinéraire technique, les intervenants adoptent, généralement, l'approche suivante. Les producteurs sont formés pratiquement autour des champs de pédagogues de démonstration (CPD) qui sont basés sur le coton et des lots pédagogiques de démonstration (LPD) qui sont constitués des animaux (bovin, caprin), des agropasteurs. La formation est calquée sur le système formation visite où les producteurs de contact (PC) se retrouvent autour de chaque CPD suivant un calendrier fixe établi de commun accord avec le conseiller agricole (CA) et c'est durant tout le cycle végétatif de culture retenue. Il en est de même pour les lots d'animaux constituant chaque (LPD) tout au long de la campagne agricole. Le respect de la parcellisation en culture du coton, des périodes de semis et mettent l'accent sur le respect de la densité des semis en ligne et le sarclo-démariage à temps du cotonnier, récolte, tri et conservation. L'accent est aussi mis sur l'usage la manipulation des produits chimiques et le traitement phytosanitaire (rapport dose et mode d'engrais sur le cotonnier) et l'usage de l'appareil de pulvérisation, en particulier, son entretien. Dans les activités menées, le déparasitage interne et externe des bêtes, l'hygiène de leurs logements et leur vaccination ne sont pas perdu de vue. Enfin, la lutte contre le feu de brousse, production d'essence forestière (parc de bois) et la chasse illicite occupe aussi une place de choix dans le dispositif de vulgarisation.

Mais, la bataille est rude compte tenu de la mentalité du paysan accroché à sa tradition. Face à cela, il s'agissait de réorganiser l'agriculture, d'ouvrir l'esprit du producteur, à la nouvelle civilisation technologique. Cela suppose aussi un changement d'habitude et d'attitude psychologique et économique. Il faut noter que la vulgarisation se réalise à partir d'une base dont les éléments constitutifs sont les villages, les exploitations, les populations.

Par ailleurs, l'animation et la sensibilisation se présentent comme un moyen additionnel d'encadrement pour mobiliser les producteurs sur

les problèmes techniques, économiques et sociaux, de diffuser de technologies éprouvées en milieu paysan en vue d'améliorer la production et la vie des producteurs<sup>4</sup>.

## **5. Les problèmes techniques et d'encadrement**

Pour les problèmes d'encadrement, il faut dire que si les intervenants extérieurs sont chargés de mener à bien ces actions, il se pose un certain nombre de difficultés qu'il convient de relever ici.

En effet, pour atteindre ces objectifs fixés, l'encadreur combine deux niveaux d'approches : une approche thématique qui s'intéresse aux systèmes techniques de production et une approche filière qui analyse le système de liens entre approvisionnement, production, transformation, commercialisation et consommation pour identifier les opportunités d'articulation entre les acteurs de la filière (Mamadou C., 2005). Mais, une simple introduction des approches n'améliorent pas la misère des paysans si elle n'est pas complétée par un encadrement intense qui tend à transformer les habitudes psychologiques et économiques.

Ainsi, suivant le niveau rural où l'on se trouve, les modes d'approche du problème sont différents. Les « experts » surtout expatriés, les cadres et fonctionnaires nationaux et les communautés paysannes le jugent de leur propre point de vue le problème et les solutions à y apporter.

Il est très rare que les trois démarches convergent et il ne fait pas de doute que ces distorsions graves, doivent être réparées au niveau des différentes actions pour faciliter le travail de l'agent sur le terrain. Par ailleurs, de nombreuses Organisations Non Gouvernementales (ONG) interviennent dans l'encadrement en milieu rural et souvent sur un même terroir et pour un même thème. Il y a aussi le fait que leur collaboration demeure souvent un sujet de débats dans la mesure où chacune évolue selon son plan

---

<sup>4</sup> L'animation et la sensibilisation tentent aussi, depuis l'apparition de conflits agriculteurs-éleveurs, de rendre plus efficaces les dispositifs de prévention, de gestion et de résolution de ces conflits et atténueraient leurs effets néfastes.

organisationnel, sa vision et objectif recherché. C'est pourquoi certaines d'entre elles comme le Centre de Formation Professionnelle Agricole (CFPA) regrettent le manque de « bilans communs » et d'autres encore dénoncent une faible valorisation de certaines thématiques importantes comme la cohabitation pacifique entre les communautés et la création des coopératives.

## **6. L'encadrement extérieur et ses conséquences sur le milieu traditionnel**

Ayant pour but de repérer et d'apporter des solutions au monde rural en vue du bien-être de sa population, l'encadrement extérieur a fini par introduire au Moyen-Chari et au Mandoul, un nouveau mode de vie et suscité chez les cotonculteurs une attitude particulière par rapport aux promoteurs du coton.

Au demeurant, l'agent doit donc s'efforcer pour aider les producteurs à découvrir l'existence du problème, connaître comment le problème se pose et trouver ou adhérer aux solutions possibles.

### **6.1. L'apparition de la corruption**

Le caractère directif et hiérarchique de l'encadrement des paysans, par les intervenants successifs chargés de la promotion de la culture du coton, a ouvert un champ d'opportunité à des pratiques de pouvoir et d'autorité des agents de terrain conduisant, progressivement, à la mise en place de la pratique du népotisme et de corruption. C'est ainsi que l'exigence d'un pot de vin à l'inscription des candidats sur la liste des attributaires des intrants ou des parcelles à cultiver ne semblent pas constituer une pratique marginale. L'expression selon laquelle « le poulet blanchit le coton »<sup>5</sup> c'est à dire (le « don » d'un poulet à l'encadreur facilite le classement du coton en première qualité de prix d'achat supérieur), conserve aujourd'hui un sens symbolique et non équivoque. Il faut

---

<sup>5</sup>Cette pratique de pot de vin est difficilement combattue car, par cette voie illicite, les paysans estiment mieux gagner en classement de leur coton en première qualité qui les rapporte mieux que deuxième ou troisième. Les agents véreux de la COTONTCHAD y trouvent aussi leur compte. Cependant avec l'instauration de comité tripartite de litige cette forme de corruption tend à disparaître.

mentionner les détournements d'intrants et des matériels par certains agents mais mis au compte des planteurs, ou allant vers les parcelles des cultures non-autorisées ou encore lors des paiements d'achat de coton-graine, démontre à suffisance les abus de l'encadrement extérieur que redoutent certaines personnes. Ces pratiques ne sont pas, évidemment, généralisées mais leur existence est révélatrice du type de dysfonctionnement qu'autorisent le schéma et la procédure organisationnelle retenue, en l'absence des pauvres producteurs.

## **6.2. Une structure d'encadrement rendant dépendant les paysans**

La situation de dépendance du planteur du coton vis-à-vis de la structure d'encadrement apparaît comme la contrepartie qu'il doit consentir pour son accès au marché et au revenu monétaire. Cette dépendance tient au contrôle exclusif des sociétés cotonnières de l'accès au matériel végétal sélectionné, aux intrants, à la formation technique, aux débouchés de la production, voire de la terre.

Cette analyse doit être nuancée en fonction des variantes sensibles entre les schémas organisationnels mais aussi du fait de l'unicité de la production : le coton. La dotation des paysans en facteurs sont variables et une partie seulement de leur activité agricole est encadrée et destinée au marché. Selon le système d'exploitation, on peut distinguer deux extrêmes qui sont les planteurs-prolétaires et les planteurs-rentiers définis comme idéaux types. Ainsi, l'analyse de l'organisation de la production cotonnière fait ressortir une restriction marquée du contrôle du planteur sur les moyens de production et le processus techniques de production, répondant parfaitement à ce que le Ministère du Plan et de la Coopération désignait par « une formule totalitaire d'encadrement »<sup>6</sup>. Le statut du producteur du coton peut être assimilé à celui d'un salarié qui serait intéressé au bénéfice et aux pertes de l'entreprise. Plus, fondamentalement, une telle organisation de l'encadrement de l'agriculture traditionnelle villageoise influe sur le statut du producteur, sur la reproductibilité de l'exploitation agricole et sur

ses degrés d'insertion dans le tissu économique (Aqui A., 1996). Sans entrer dans le débat théorique sur le statut des producteurs agricoles, encadrés/intégrés, on doit retenir comme conséquence principale la dépendance des planteurs vis-à-vis de leur « tutelle » et la fragilité évidente de leur système de production, même si les failles des dispositions d'encadrement offre de relative marge de manœuvre aux paysans. Globalement ces derniers restent dépendants du système.

### **6.3. La fragile adaptation paysanne à l'encadrement extérieur et la non reproductibilité**

La dépendance du planteur vis-à-vis de la structure d'encadrement pour l'approvisionnement en intrants et commercialisation du produit rend cette unité de production particulièrement sensible aux difficultés de fonctionnement de l'organisation de la filière coton à laquelle elle se trouve. Plus fondamentalement, la reproduction du système est menacée si la société cotonnière disparaissait car en l'absence de canaux d'approvisionnement en intrant et de collecte de la production, le planteur au village n'est pas en mesure d'assurer la reproductibilité de sa nouvelle production. Ce handicap est induit par le statut de monopsonne-monopoliste des intervenants extérieur (ONDR et COTONFRAN puis COTONTCHAD) et par la faiblesse ou l'insuffisance de diversification du tissu économique rural qui doit permettre d'assurer un relais à une dynamique engagé par l'intervention de la structure d'encadrement venu de l'extérieur.

### **6.4. Des paysans sans marge de manœuvre**

On peut s'interroger sur la marge de manœuvre dont dispose les producteurs dans un tel environnement. La capacité d'appropriation par les planteurs de l'organisation à laquelle ils intègrent, leur faculté de récupération des failles du système sont indéniable. Pour beaucoup, la fonction implicite de l'adhésion à un groupement ou une association villageoise, dans le contexte de dégradation du secteur cotonnier, en fait, était d'avoir accès à un matériel agricole coûteux et rare. Un parallèle, peut-être établi avec les candidats au programme de culture attelée ou motorisée pour qu'il ait l'accès à des nouveaux moyens de production et aussi celui de l'accès à la

terre défrichée (Alpha Gado B., 1993). La place de ces stratégies foncières dans l'adhésion à un projet de développement a été également évoquée dans le cas d'aménagement de grandes surfaces de culture du coton. Ce type de réponse paysanne commence à faire l'objet d'une abondante littérature selon laquelle les résultats décevants enregistrés par les programmes villageois peuvent s'expliquer par la mauvaise approche d'encadrement qui ne donne aucune marge de manœuvre aux planteurs (Hugo P., 2003). En dernier recours, la seule capacité de réaction du planteur face à ces dysfonctionnements reste dans le contexte actuel de la crise de la filière coton, l'abandon de cette culture de rente, à condition pour la plus part des planteurs, d'être en mesure de pratiquer une autre culture qui rapporte.

## **6.5. Les contraintes de la production et le nouveau modèle de développement**

On ne peut pas voir dans la logique des relations société et planteurs l'expression d'un parti-pris machiavélique de la part de la structure d'encadrement mis en place. L'existence de contraintes (techniques, économiques, organisationnelle) de la production est réelle mais demande à être analysée en référence au modèle de développement économique retenu par l'État. Parmi les contraintes de la production cotonnière, il semble utile de distinguer d'une part les contraintes relatives, les contraintes absolues, d'autre part.

### **6.5.1. Contrainte relatives**

Les contraintes relatives, sont liées au mode d'organisation de la filière, à des choix techniques et économiques de la société cotonnière ou de la politique agricole de l'État tchadien. Ainsi, le choix d'une production intensive capitalistique, rare en Afrique renforce les contraintes économiques et financières, qui prennent une acuité particulière dans le cadre de programmes de développement visant à pallier la faiblesse de trésorerie et d'épargne des petites exploitations paysannes (L., Richard, 1981). La mise en œuvre de ces programmes, à une échelle donnée, implique la mobilisation de financement extérieur important dont la gestion globale et la responsabilité incombe à la structure

d'encadrement et de développement. La rentabilité de la production du planteur devient ainsi l'affaire de l'entreprise. Le report sur le paysan de la quote-part des emprunts contractés se traduit par la nécessité d'un contrôle technique supposé assurer un seuil minimal de production. Il implique aussi l'interdiction d'arrêt de production cotonnière tant que la dette n'a pas été intégralement remboursée : l'exploitation des parcelles pour le coton devient ainsi un gage pour tout investissement financé par crédit (Araujo Benjamin C. Boussafd J.-M. 1999). Par ailleurs, il y a aussi le choix d'une production intensive forte consommatrice d'intrants comparativement à une production extensive à faibles coûts monétaires de production, l'élévation de niveau de rendement nécessaire pour couvrir les charges et assurer la rentabilité et la maîtrise du processus technique de production cruciale, demande une formation technique du paysan, au moins, en phase de démarrage de la culture et requiert un approvisionnement en intrants en qualité et un délai opportun. Il faut évoquer parmi les contraintes explicatives, du type des relations entre structures d'encadrement et planteurs, la contrainte budgétaire liée au mode de financement spécifique de la société. La rémunération de la fonction d'encadrement par l'État au travers d'une dotation budgétaire annuelle est déterminée en référence à l'effectif d'agents en place sur le terrain sur la base de ratios comme le nombre des paysans ou d'hectares par encadreurs ou aux superficies encadrées qu'il faut fertiliser, traiter et récolter (Nubukpo K. Keita M.S., 2006). Une telle procédure de calcul est évidemment lourde d'incidences car elle renforce l'approche par « troupe » et « territoire », mais aussi la tendance à se substituer au paysan justifiant un volume d'encadrement, synonyme d'encadrement par le pouvoir public. On voit là que le promoteur de l'encadrement et les planteurs sont chacun lié par les contraintes relatives.

### **6.5.2. Les contraintes absolues**

Les contraintes absolues s'imposent indépendamment des choix en termes d'organisation de filière ou de stratégie économique. On

peut citer par exemple le cycle biologique du cotonnier, le caractère pondéreux et/ou périssable du produit, les normes de production requises pour sa transformation industrielle ou sa mise en marché. Notre objet n'est pas ici de débattre de la pertinence et de performance du modèle ou de la stratégie de développement retenu par le pouvoir public mais d'en souligner les implications sur le statut du producteur et le développement rural. Par ailleurs, au Moyen-Chari et au Mandoul, la politique d'imposition agricole engagée depuis la fin des années 1920 par la puissance colonisatrice puis l'Etat post colonial repose sur l'imposition des techniques et organisations qui privilégient des objectifs peu productivistes. Pourtant, une telle conception du développement et ces incidences en termes d'encadrement est fatale. On rappelle que les producteurs du coton tchadiens ont occupé plusieurs fois de meilleurs places des producteurs africains, cela est le fruit d'une politique coercitive rendue possible par une orientation basée sur le prix aux producteurs rémunérateurs depuis les années 1970 et un accès, plus ou moins, facile à la terre et à la force de travail en l'absence de réglementation foncière et sociale adéquate ( Nubukpo K. Keita M.S., 2006). En fait, On peut constater que la physionomie des structures d'encadrements et le type de relations qu'elles entretiennent avec les paysans sont largement déterminés par la nature et les orientations de la politique agricole mise en place par le pouvoir public dans le cadre du modèle de développement retenu (M. Cernéa, 1998).

C'est dire que si celle-ci est suffisamment performante, elle peut faciliter l'émergence de dynamique autonome qu'il s'agit d'accompagner. Cependant, les relations encadrement-paysans renvoient, fondamentalement, à la position des producteurs agricoles dans la société, au pouvoir de négociation dont ils disposent et à leurs possibilités de recours contre l'arbitraire. Le débat essentiel est ainsi celui du fonctionnement démocratique et des droits dévolus aux paysans.

## 7. Discussion

Elle tourne essentiellement sur l'attitude paysanne face à la culture du coton et son mode d'encadrement extérieur imposé.

En effet, l'attitude générale des paysans face à la culture du coton et son mode d'encadrement n'a enlevé en rien l'amour traditionnel de la terre, de ces derniers, et n'exclut pas aussi un complexe d'infériorité. Cette situation, apparemment contradictoire, est le résultat de la lutte entre la tradition et la civilisation moderne qui triomphe sur l'économique et à pénétrer fortement le genre de vie en milieu rural, au Moyen-Chari et au Moundoul. De cette attitude se dégagent deux constatations d'ordre général : d'une part, la juxtaposition des cultures (coton et vivrier) et le manque de liberté pour les paysans de se consacrer au second, et d'autre part, le contrôle administratif très serré en faveur de la culture du coton. Le maintien prolongé de l'encadrement dans la culture du coton a toujours donné l'impression d'un travail forcé et désagréable aux producteurs. Ainsi, tout homme valide âgé de 16 ans avait le devoir, à l'époque coloniale, de faire une corde du coton environ 0,5ha.

Si les agriculteurs s'adonnent au coton, c'est d'abord parce qu'ils avaient au dos le poids de l'impôt de capitation dont ils devaient s'acquitter. C'est dire que la culture du coton n'est pas perçue comme un moyen de dynamiser l'agriculture traditionnelle, d'en faire un outil de progrès mais comme une activité obligatoire de transition car l'agriculteur ne reste pas, fondamentalement et volontairement, acquis à ce nouveau mode de culture (Hildebert I., 1966). Il faut faire comprendre en substance que les causes de ce manque d'adaptation sont à rechercher dans l'absence des motivations profondes. Car l'agriculteur a l'impression que l'organisation de la culture du coton fait de lui un simple exécutant des décisions prises à un échelon supérieur. Il n'a aucun droit de les discuter. En outre, n'ayant jamais été informés du prix auquel on leur achète leur coton, ils persistent à penser que les choses piétinent, les sociétés cotonnières les « volent » et cette attitude, il faut le relever est propre au monde paysan en général. Tant que le pouvoir public, en l'occurrence les « commandants » continuent à afficher aux yeux des

paysans un comportement insolent comme il y a 70 à 80 ans, la transformation des mentalités va être très difficile à obtenir (Nubukpo K. Keita M.S., 2006). En général, la conscience des planteurs du bas revenu cotonnier est très vive et ils n'hésitent pas à l'exprimer très largement par rapport aux coûts d'intrants et d'efforts fournis. Cela est la preuve que la production cotonnière lorsqu'elle réussit, est d'une utilité certaine pour la balance des comptes de l'entreprise et du pays mais concerne en rien le développement rural de la population réduite, au contraire, au niveau du salariat agricole non spécialisé. C'est dire que la culture du coton que s'attèle les paysans est presque une peine perdue au regard de multiples efforts fournis pour sa production.

De ce qui précède, il est nécessaire de développer la participation, plus active qu'actuelle, des paysans aux actions de développement. Dans le secteur cotonnier, plus particulièrement, cette participation doit passer inévitablement par la suppression définitive de l'encadrement autoritaire amorcé depuis le début des années 1990. Par ailleurs, il ne s'agit plus de vouloir transposer des schémas préfabriqués, autrement dit, conçus de l'extérieur mais plutôt de renverser la problématique et de rechercher quelles sont les motivations des paysans et quels sont les facteurs sur lesquels peuvent se baser des opérations de développement conçues pour les paysans et avec eux. De nouvelles formes d'organisation, outre, les associations Villageoises (AV) et les groupements des producteurs peuvent être créés (comme les coopératives) pour remplacer les exploitations agricoles familiales individuelles qui n'ont aucun pouvoir face à l'administration. Enfin, les institutions chargées de l'encadrement doivent tout mettre en œuvre pour obtenir le ratio de 1 agent pour 15 villages nécessaire pour un bon encadrement.

## **Conclusion**

L'encadrement extérieur né de la politique d'imposition agricole de la fin des années 1920 au Tchad, a eu des nombreuses conséquences dans la vie des producteurs du coton au Moyen Chari et au Mandoul. Elle a introduit une pratique nouvelle en milieu

traditionnel qui consiste à négocier avec les agents techniques agricoles ou les chefs de centre d'achat du coton et les agents acheteurs du coton, moyennant de l'argent ou des biens en nature, pour obtenir un bon prime d'ensemencement ou le bon achat du coton. Elle a développé, par ailleurs, la reproduction difficile mais aveugle par les paysans des nouvelles techniques et innovations tout en privant ces derniers des mages de manœuvre dans l'exécution des décisions prises par la société ou l'administration. Elle a mis en position de force et de suprématie les promoteurs de cette culture de rente face aux producteurs qui, de plus en plus, subissent le dictat d'un plan de développement conçu de l'extérieur et dans les bureaux et souvent sans tenir compte des réalités de terrain comme l'histoire des populations et leur tradition. Sans droit, dans cette situation, les producteurs ont subi deux types de contraintes, relatives et absolues. Malgré tout cela, les paysans ne sont pas désorientés fondamentalement de leur pratique culturelle traditionnelle et n'excluent pas aussi un complexe d'infériorité. Cette situation, apparemment, contradictoire est le résultat de la lutte entre la tradition et la civilisation moderne qui triomphe sur l'économique et à pénétrer fortement le genre de vie en milieu rural. De tout cela, se dégagent deux constatations d'ordre général : d'une part, le manque de liberté pour les paysans de se consacrer aux cultures vivrières, et d'autre part, le contrôle administratif très serré en faveur de la culture de rente.

## **Bibliographie**

Alpha Gado B., 1993. Une histoire des famines au Sahel : Etude des grandes crises alimentaires du 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle. Edition l'Harmattan. 201 p.

Aqui A., 1996, La culture du coton tue à petit feu le paysan tchadien. La voix du paysan, 22 p.

Araujo Benjamin C. Boussafd J-M. 1999, la stabilisation du prix que producteurs agricoles, approches micro-économiques. Revue du Tiers-Monde, TXL, n°60, pp : 902-928.

Banque Mondiale, 1988, Tchad, situation économique et priorité Ny. Rapport no 6785, 248p. 30cm.

Cernéa, M., 1998, *La dimension humaine du développement, les variables sociologiques et culturelles*, Karthala, Paris, 150 p.

Chauveau, J-P., Colin, J-P., Jacob, J-P., Lavigne Delville, Ph., Le Meur, P-Y., 2006, *Modes d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest, Résultats du projet de recherche Claims*, 97p, Claims, Mestafrika, iied.

Direction Générale/l'ONDR, 1990, « Rapport d'activité-Projet ONDR/FAC de Développement Rural au Sahel ; juillet 1989- juillet 1990 », Ndjamen, 66 p.

Hildebert, I., 1966, *L'organisation de la propriété rurale en Afrique : conséquences sur la vie socio-économique*, PUF, Nouvelle édition, Paris 195p.

Hugo P., 2003, *Les filières cotonnières africaines au regard des enjeux nationaux et internationaux*, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (France). Note et études économiques, n° 23, pp : 87-112.

Mamadou C., 2005, *Atouts et limites de la filière coton au Mali*, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université de Toulon, 306 p.

Ministère du Plan et de la Coopération, 1988, *Diagnostic de la situation économique au Tchad*, Ndjamen, 65 p.

Ndoutorlengar, M., 2011, « Le coton face à l'arachide dans le Mandoul au Tchad », Thèse de Doctorat Ph.D. en Géographie, Université de N'Gaoundéré.

Nubukpo K. Keita M.S., 2006, « Prix mondiaux, prix au producteur et avenir de la filière coton au Mali », Cahier. Agriculture.15(1), pp : 35-41.

Ravenhill, P., 1978, « *L'Economie d'Autosubsistance face au développement cotonnier* », mémoire de maîtrise, université d'Abidjan, 164 p.

Richard, L., 1981, Rapport d'agronomie/ le Programme de Recherche d'Accompagnement / Projet Sud-Tchad, I- Opération no1 : Synthèse techniques de production, II- Opération no2 : Fertilisation minérale pour une intensification de la production cotonnière, IRCT, 87p.